



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Regions en difficulté

Question orale n° 1434

Texte de la question

Mme Brigitte de Premont attire l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration sur la situation particulièrement difficile du pôle de conversion de Calais-Boulogne. En effet, alors que l'ampleur de la tâche est déjà énorme pour les arrondissements de Boulogne et de Calais qui comptaient respectivement 17,5 % et 19,9 % de chômeurs au 30 juin 1996, le responsable du pôle de développement vient de voir ajoutée à son champ d'action l'arrondissement de Dunkerque, en raison du non-remplacement de l'ancien responsable de ce secteur. L'actualité récente montre, par ailleurs, que les industries locales comme le textile, la chimie, la construction électrique, sont encore l'objet de restructurations importantes. C'est pourquoi, elle lui demande d'étudier la possibilité de revenir à la situation antérieure en nommant un nouveau responsable du pôle de conversion de Dunkerque et en permettant au responsable du pôle de conversion Calais-Boulogne de s'y consacrer de manière exclusive.

Texte de la réponse

M. le président. Mme Brigitte de Premont a présenté une question n° 1434.

La parole est à Mme Brigitte de Premont, pour exposer sa question.

Mme Brigitte de Premont. Monsieur le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, je me permets d'attirer votre bienveillante attention sur la situation particulièrement difficile du pôle de conversion de Calais-Boulogne.

En effet, alors que l'ampleur de la tâche est déjà énorme pour les arrondissements de Boulogne et de Calais qui malheureusement, comptent, respectivement, 17,5 % et 19,9 % de chômeurs, le responsable du pôle de développement vient de voir s'ajouter à son champ d'action l'arrondissement de Dunkerque, en raison du non-remplacement de l'ancien responsable de ce secteur. L'actualité récente montre, par ailleurs, que les industries locales comme le textile, la chimie, la construction électrique, sont encore l'objet de restructurations importantes. C'est pourquoi je vous demande d'étudier la possibilité de revenir à la situation antérieure en nommant un nouveau responsable du pôle de conversion de Dunkerque, ce qui permettrait au responsable du pôle de conversion Calais-Boulogne de se consacrer de manière exclusive à sa tâche.

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration.

M. Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration. Madame le député, les deux postes de charge de mission à l'animation économique des arrondissements de Calais et Boulogne, d'une part, de Dunkerque, d'autre part, sont devenus simultanément vacants l'été dernier. J'ai immédiatement pourvu le poste de Calais-Boulogne, dont le titulaire assure l'interim du second poste, pour lequel une solution n'a pu être encore trouvée. Préoccupe comme vous-même par cette situation, j'ai donné instruction à mes services et à M. le préfet de la région Nord - Pas-de-Calais de pourvoir rapidement le poste de Dunkerque, et, en second lieu, d'impliquer plus largement le commissariat à l'industrialisation «Nord - Pas-de-Calais développement» jusqu'à ce qu'un nouveau titulaire ait pu être désigné à Dunkerque.

Le charge de mission pour Calais et Boulogne pourra ainsi mieux se consacrer aux arrondissements dont il est responsable.

Nous devrions pouvoir vous donner satisfaction dans des delais tres raisonnables, et, a travers vous, a l'ensemble de la population du Pas-de-Calais.

Dans un autre ordre d'idees - je ne sais pas si M. Leonce Deprez vous en a parle -, j'ai degage des credits du FNADT deconcentres afin de permettre a M. le prefet de faire raser le blockhaus ou quatre jeunes filles ont ete assassinees, apres autorisation, bien sur, du magistrat instructeur.

C'est un geste modeste, mais que m'avaient demande les parlementaires, dont vous etes. Le Gouvernement a tenu a repondre a cette demande.

M. le president. La parole est a Mme Brigitte de Premont.

Mme Brigitte de Premont. Je vous remercie de votre reponse, monsieur le ministre, car l'economie de cette region tient a coeur a tous les elus nationaux. Elle est en pleine restructuration mais nous attendons les benefices de l'A 16, qui va bientot arriver a Boulogne.

Par ailleurs, je suis tres heureuse que ces blockhaus, qui defigurent notre belle region et auxquels s'attachent des souvenirs si penibles puissent etre detruits, et je vous remercie de votre aide, monsieur le ministre.

Données clés

Auteur : [Mme de Prémont Brigitte](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1434

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : aménagement du territoire, ville et intégration

Ministère attributaire : aménagement du territoire, ville et intégration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mars 1997, page 2017

Réponse publiée le : 26 mars 1997, page 2208

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 mars 1997